

Baie de Somme

Le magazine de
vos communes

agglo



DÉCRYPTAGE P 11 **PORTAGE DE REPAS,**
une journée avec un agent

P 5 **La Maison des Marais**
fait peau neuve

P 6 **La carte scolaire**
2025 a rendu sa copie

MAI 2025

#N° 29



www.baiedesommeagglo.fr




Cayeux

© Stéphane Bouilland



Festival de Cerfs Volants
les 31 mai et 1^{er} juin

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s habitant(e)s de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme,

Comme vous l'aurez constaté, nous avons souhaité vous offrir un magazine communautaire à l'allure renouvelée pour vous permettre de bénéficier d'informations toujours plus claires sur l'actualité et les richesses de notre territoire.

La couverture et le format ont été revus, des rubriques ont été créées afin de mieux valoriser nos atouts et présenter des informations plus en phase avec vos attentes.

" Mettre en lumière les communes de notre territoire, leurs dynamiques, leurs projets, leurs habitants, tout en rendant plus accessibles et lisibles les services proposés par notre Communauté d'agglomération, tels sont nos objectifs ! "

Ce nouveau magazine se veut à la fois un outil de proximité, de valorisation territoriale et d'information pratique. Il adopte une maquette plus moderne et dynamique, avec une lecture facilitée et un ton plus proche de vous.

Chaque numéro consacrera des pages à la découverte d'une commune, à travers une présentation, une interview du maire et un retour sur les projets locaux. Les actualités communales y trouveront également toute leur place. **La commune de Grand-Laviers ouvre la marche de notre nouvelle formule.**

Une mise en avant des services de notre agglomération au plus près de votre quotidien occupe désormais une large place. Dans ce numéro, vous découvrirez ainsi un **décryptage du service de portage de repas à domicile** afin de mieux comprendre son fonctionnement, ses chiffres clés et les témoignages de ses bénéficiaires.

La rubrique "On en parle" aborde quant à elle **des sujets pratiques et concrets pour votre quotidien** : réservation en ligne des composteurs, rendez-vous pour la collecte des



VOUS & NOUS SUR LES RÉSEAUX

Abbeville · Arrest · Bailleul · Bellancourt · Bettencourt-Rivière · Boismont · Bray-lès-Mareuil · Brutelles · Cambron · Caours-l'heure · Cayeux-sur-mer · Citernes Condé-Folie · Doudelainville · Drucat-le-Plessiel · Eaucourt-sur-Somme · Épagne-Épagnette · Éronnelle · Estrébœuf · Fontaine-sur-Somme · Franleu · Frucourt · Grand-Laviers · Hallencourt · Huppy · Lanchères · Liercourt · Limeux · Longpré-les-Corps-Saints · Mareuil-Caubert · Mérélessart · Mons-Boubert · Neufmoulin · Pendé · Saigneville · Saint-Blimont · Saint-Valéry-sur-Somme · Sorel-en-Vimeu · Vauchelles-les-Quesnoy · Vaudricourt · Vaux-Marquenneville · Wiry-au-Mont · Yonval

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA BAIE DE SOMME · SERVICE COMMUNICATION BP 20010 - 80101 ABBEVILLE CEDEX · TÉL 03 22 99 90 81 · DIRECTEUR DE LA PUBLICATION PASCAL DEMARTHE · RÉDACTEUR EN CHEF VIRGINIE PERRÉE · RÉDACTION VIRGINIE PERRÉE, CÉDRIC LOTTIN · PHOTOS CÉDRIC LOTTIN, PIERRE HORNOY, 123RF · MISE EN PAGE ESTELLE CARPENTIER · IMPRESSION LÉONCE DÉPREZ - 62620 RUITZ · TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES · DISTRIBUTION PAR LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION · DÉPÔT LÉGAL MAI 2025 - N° ISSN 2608-8789.

encombrants mais aussi la nouvelle carte scolaire.

Nous avons également à cœur de mieux vous informer sur les décisions prises lors des conseils communautaires. C'est l'objet de la rubrique **"C'est voté"**.

Notre patrimoine naturel et architectural sera lui aussi mieux valorisé. Dans ce numéro, la **Maison des Marais** basée à Longpré-les-Corps-Saints est ainsi à l'honneur.

Enfin, pour mieux épouser le rythme de l'actualité locale, **le magazine sera désormais publié trois fois par an** : en janvier, mai et septembre.



Je tiens à remercier et à féliciter l'équipe du service communication pour le travail qui a été mené. Ils ont su transcrire les aspirations des élus et de nombre d'entre vous.

"Ce magazine est le vôtre, donnez-nous votre avis !"

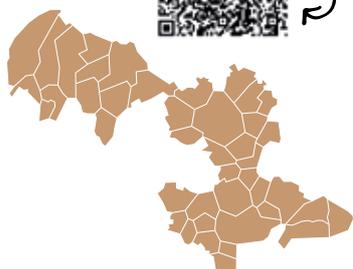
N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et envies pour les prochains numéros !

Vous souhaitant une agréable lecture,

Fidèlement,

Pascal DEMARTHE,
Maire d'Abbeville

Président de la Communauté d'agglomération
de la Baie de Somme,
Conseiller régional des Hauts-de-France





Les habitants du territoire pourront bénéficier de composteurs individuels mis à disposition gratuitement par la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

De l'or dans vos poubelles. Épluchures, tonte (en petite quantité), branchages coupés ou broyés... en moyenne, 20 à 30 % des déchets contenus dans les poubelles des ordures ménagères peuvent se composter. En fabriquant votre propre compost, vous permettez de réduire considérablement la quantité de déchets collectés, avec à la clef une réduction des émissions de gaz à effet de serre. Et en bonus, vous faites plaisir à vos plantes de jardin. C'est dans cette optique d'une gestion écoresponsable de ses déchets, que la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme a mis en place une stratégie de développement durable en permettant aux habitants du territoire de bénéficier d'un composteur.

Pour réserver le vôtre, c'est simple ! Il suffit de remplir le formulaire en ligne. La CABS prendra contact avec vous par mail, uniquement lorsque les composteurs seront disponibles.

www.baiedesommeagglo.fr > rubrique environnement.
Vous pouvez aussi scannez ce QR code



Comment réussir son compost ?

- Mélanger des déchets carbonés (copeaux, papier journal, branches, feuilles mortes, etc.) et des déchets azotés (déchets de cuisine, tontes de gazon en petite quantité, pousses vertes, etc.),
 - Broyer les déchets si besoin,
 - Aérer les matières en brassant le tout,
 - Surveiller l'humidité du compost,
- Pour en savoir plus pour réussir votre compost, rendez-vous ici



ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le 1^{er} février, le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous. Un nouveau dispositif qui permet de rationaliser le service et d'optimiser la collecte des déchets.

La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme met en place un nouveau mode d'enlèvement des encombrants pour optimiser le ramassage de ces déchets, réduire l'impact environnemental et maîtriser les coûts de collecte. Désormais, un simple rendez-vous, fixé à trois par an par commune, avec les services de la CABS suffit pour planifier leur enlèvement ! Ce service, disponible sur demande, est limité à 3m³ pour les maisons individuelles et les immeubles de moins de 10 logements. Au-delà de 10 logements, vous devez prendre contact avec votre gestionnaire. Pour prendre rendez-vous, plusieurs modalités s'offrent à vous :

- en ligne en complétant le formulaire sur le site www.baiedesommeagglo.fr (à privilégier, vous verrez toutes les dates de ramassage de l'année apparaître)
- par mail : collectedechechets@ca-baiedesomme.fr
- par téléphone 03 22 20 34 37.



- ✓ SONT COLLECTÉS : équipements, accessoires de loisirs, matériaux divers, bois, ameublement et mobilier (sauf parties en verre, les meubles doivent être démontés).
 - ✗ NE SONT PAS COLLECTÉS : gravats - produits dangereux (peinture, solvants, diluants) - amiante - pneus - cuves, fûts, troncs et branchages - bouteilles de gaz et extincteurs - appareils à moteur thermique - appareils électroniques (à piles ou sur secteur).
- La liste complète ici



Retrouvez l'interview de Robert Debray, conseiller délégué en charge de la collecte des déchets ici



Quoi de neuf côté travaux ?



LE CHANTIER DE LA CRÈCHE DE ROUVROY VA DÉBUTER

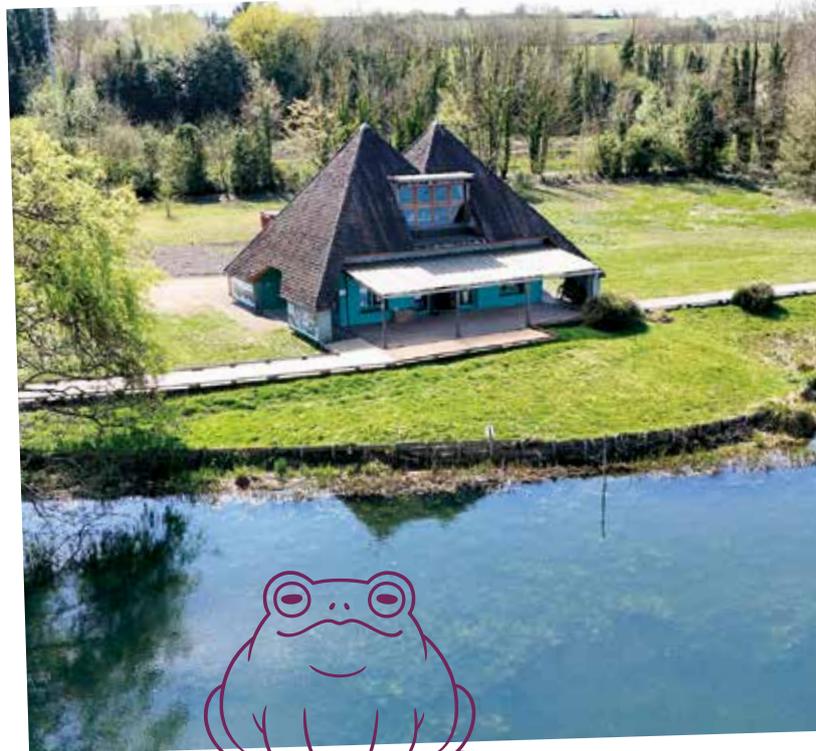
Les travaux de la future crèche de Rouvroy à Abbeville, d'une capacité de 23 places, vont bientôt commencer. Ce projet compte améliorer l'offre d'accueil des jeunes enfants au sein de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Située sur le site d'un ancien bâtiment scolaire, à proximité d'une école primaire, la crèche de 318 m² réemploie un terrain existant, limitant ainsi l'étalement urbain. Financée par la CABS avec le soutien de la CAF, du Conseil départemental et du Fonds Vert, elle vise à dynamiser le quartier.

La future structure a été conçue pour offrir un cadre de vie adapté aux tout-petits. Elle comprendra trois salles d'activités, dont un espace réservé aux plus jeunes, une salle de motricité, un espace sensoriel ainsi qu'un espace de restauration avec un coin biberons et un réfectoire. Trois dortoirs seront également prévus, chacun communiquant avec une salle d'activité.

Par ailleurs, deux salles de change et sanitaires seront installées pour assurer le confort et l'hygiène des enfants. Une attention particulière a été portée à l'aménagement des espaces : la salle d'activité principale offrira des vues sur l'extérieur à hauteur des enfants et des adultes, tout en garantissant une ambiance "cocon" propice à leur développement. Ce projet structurant répond à la demande croissante de places en crèche et constitue un atout pour les familles du secteur et de l'agglomération.

Pour en savoir plus sur les différentes phases des travaux, scannez le QR Code



LA MAISON DES MARAIS FAIT PEAU NEUVE

À l'aube de la saison touristique, la Maison des Marais de Longpré-les-Corps-Saints s'offre un rafraîchissement bien mérité. Afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et de préserver ce site emblématique, plusieurs travaux ont été réalisés avant son ouverture le 1^{er} avril dernier.

Parmi les rénovations notables, la porte d'entrée principale a été remplacée pour une meilleure accessibilité et isolation. Le plancher reliant le parking au bâtiment a été entièrement refait, assurant ainsi une structure plus stable et sécurisée pour les visiteurs. Enfin, l'espace de stockage des canoës et vélos a été réaménagé pour une meilleure intégration au paysage naturel environnant.

L'ensemble de ces rénovations représente un investissement de 50 000 euros, financé en partie par le Conseil départemental de la Somme, qui a apporté un soutien à hauteur de 30 %.

Mais les ambitions ne s'arrêtent pas là. Un programme de travaux plus vaste est d'ores et déjà prévu. Dès 2026, la toiture, le parking et le mur arrière de la Maison des Marais seront à leur tour rénovés. Avec ces améliorations, la Maison des Marais se prépare à accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, tout en affirmant son rôle clé dans la promotion du tourisme vert en Baie de Somme.

La carte scolaire 2025

A RENDU SA COPIE

Le 7 mars dernier, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) a rendu ses conclusions sur les ouvertures et les fermetures de classe sur le territoire.

Grâce à la mobilisation de tous, seulement deux classes ferment, au lieu des douze initialement prévues, dans les écoles de la CABS.

Dans un contexte national de baisse des effectifs d'écoliers du premier degré (maternelle et primaire) lors de chaque rentrée scolaire, le territoire de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme n'échappe pas à cette tendance. Pour la rentrée de septembre 2025, 4 170 élèves manqueront à l'appel au sein de l'académie d'Amiens, dont 3 040 écoliers, soit une baisse de 1,5 % par rapport à la rentrée 2024. Cette érosion des effectifs a des conséquences directes sur l'organisation des établissements scolaires et la répartition des enseignants (lire ci-contre).

Anticipant les difficultés liées à cette baisse, les élus de la CABS, sous l'impulsion de son président Pascal Demarthe, ont multiplié les démarches auprès des services académiques afin de limiter l'impact sur les écoles du territoire. Les rencontres avec la direction académique et les actions menées par des associations des parents d'élèves ont joué un rôle déterminant. Ainsi, sur les 12 classes



menacées de fermeture à la rentrée de septembre 2025, seulement deux seront concernées par cette mesure. Cette mobilisation a permis d'éviter une coupe aussi sévère que celle de la rentrée 2024 et de maintenir des conditions d'apprentissage de qualité pour les enfants du territoire. Malgré ces avancées, la vigilance reste de mise. Les élus, aux côtés des parents et des enseignants, continueront à suivre de près l'évolution des effectifs et à défendre l'école de proximité. L'objectif est clair : garantir à chaque enfant un enseignement de qualité dans des conditions optimales, au sein d'établissements scolaires préservés.



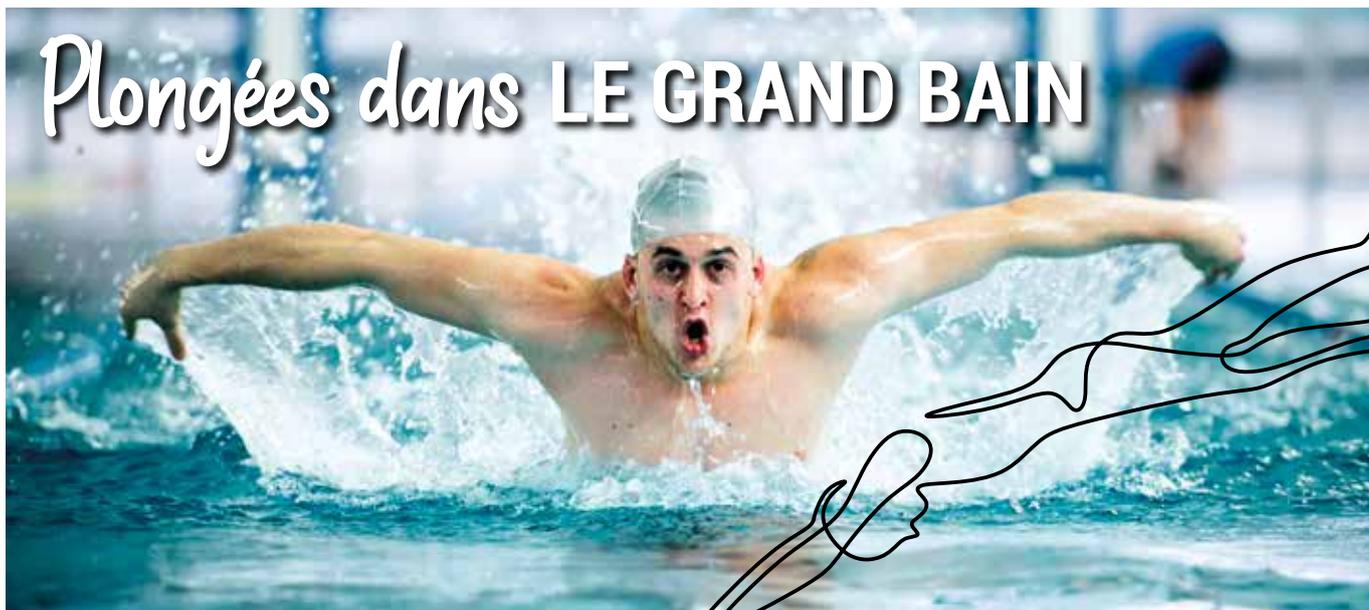
LES ÉCOLES CONCERNÉES PAR UNE FERMETURE DE CLASSE

- RPI de Lanchères-Brutelles
- École Les Poulies d'Abbeville

Comment est élaborée la carte scolaire ?

Dès le mois d'octobre, les services départementaux de l'Éducation nationale établissent des prévisions sur les effectifs d'élèves pour l'année suivante. Le ministère de l'Éducation nationale informe ensuite les académies du nombre de postes d'enseignants mis à leur disposition, et les rectorats les répartissent entre les départements. Le directeur académique détermine alors l'implantation de ces postes, ce qui influence le nombre de classes dans chaque école du département. En février/mars, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) examine et émet un avis sur ces propositions. Toutefois, la décision finale concernant l'affectation des postes, donc la création ou la suppression de classes, revient au directeur académique. Ces mesures peuvent être ajustées en fonction des effectifs constatés à la rentrée de septembre.

Plongées dans LE GRAND BAIN



Du 1^{er} au 3 avril, 64 équipes mixtes se sont jetées à l'eau. Direction l'aqu'ABB, théâtre des championnats de France UNSS de natation, où les meilleurs lycéens du pays n'ont eu qu'un seul but : nager dans le sillage de Léon Marchand.

Sur leur plot de départ, les lycéens se sont affrontés dans trois catégories distinctes : *Excellence*, réservée aux nageurs de haut niveau, *Établissement*, pour un niveau plus classique, et *Sport Partagé*, où deux nageurs valides font équipe avec deux nageurs en situation de handicap. Au programme : courses, relais et épreuves de sauvetage. Mais ces championnats ne sont pas qu'une quête de performance pure.

"Notre objectif est d'amener les élèves à se surpasser et atteindre leur meilleur niveau, mais également de former les futurs officiels à l'arbitrage", explique Florence Danquigny, directrice régionale adjointe de l'UNSS Amiens. "On forme aussi les citoyens de demain. Tout ça, dans un esprit éducatif mêlant fair-play et entraide". Épicerie de ces championnats de France de natation, ce n'est pas un hasard si l'aqu'ABB a été choisi pour

accueillir l'événement. "L'équipe locale et les élus ont tout de suite été partants. Ils ont montré un réel engouement pour le projet". Une reconnaissance pour le complexe aquatique de la CABS, cathédrale d'un sport sous les feux des projecteurs depuis les JO de Paris 2024.

Pour en savoir plus, c'est ici



LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE, INTELLIGENCE COLLECTIVE

Le 26 mars dernier, la commune de Mons-Boubert a accueilli la 5^e édition du lancement de la saison touristique de l'Office de Tourisme de la Baie de Somme. Une centaine de professionnels du secteur se sont réunis pour découvrir l'intelligence artificielle.



C'est le rendez-vous annuel pour les professionnels du tourisme en Baie de Somme, un moment propice aux échanges et à l'innovation. Durant toute la matinée, Ange Pozzo di Borgo,

Responsable HIT (Hauts-de-France Innovation Tourisme), invité par l'Office de Tourisme, a détaillé l'impact de l'IA sur les métiers du tourisme, évoquant l'essor de ChatGPT et d'autres outils d'intelligence générative. Ainsi, lors de l'atelier de travail, les participants ont pu voir concrètement comment l'IA pouvait simplifier leur quotidien, en réduisant les tâches administratives et en offrant une meilleure réactivité. Que ce soit par des chatbots capables de répondre instantanément aux demandes des visiteurs ou des systèmes de

recommandation personnalisés, l'objectif est de rendre l'expérience du touriste plus fluide et plus enrichissante. "L'IA permet non seulement de faciliter le travail des professionnels du tourisme, mais elle offre aussi aux visiteurs une expérience plus adaptée à leurs besoins et leurs envies", a indiqué Aurélie Delhaye, la directrice de l'Office du Tourisme. De quoi se préparer aux défis futurs du tourisme, dans un contexte où la nouvelle technologie occupe une place de plus en plus prépondérante.



PORTAGE DE REPAS une journée avec un agent



Pierrette Defrance,
81 ans, Hurt (commune
de Cayeux-sur-Mer)

Que pensez-vous de la
qualité des repas livrés ?

Je n'ai rien à dire : c'est très bon !

Tout me plaît dans les différents menus qui sont proposés. Les repas sont presque les meilleurs moments de la journée pour moi (rires).

En quoi ce service vous aide-t-il au quotidien ?

Je n'ai pas de commerce à proximité de mon domicile. Il faut que je me déplace jusqu'à Cayeux-sur-Mer ou Saint-Valery-sur-Somme. Donc j'apprécie d'avoir ce service à disposition. J'habite dans une zone assez isolée. Si j'ai un besoin en toute urgence ma fille peut me faire des courses. Mais pour le quotidien, cette prestation m'aide beaucoup.

Comment sont les livreurs avec vous ?

Ils sont tous agréables et ont toujours un mot gentil pour moi. Déjà, ils sont courtois et aimables. Rien que le simple fait que le livreur frappe à ma porte avant d'entrer, c'est déjà un geste de politesse essentiel. Tout le monde n'est pas comme ça. Il faut donc le souligner.

Six camions, 500 kilomètres, 300 arrêts. Chaque matin, les agents du portage se lancent dans une course contre l'isolement, les bras chargés de repas et de bienveillance. Derrière chaque porte, une histoire, une attente, parfois une urgence. Embarquement pour une tournée avec les agents du service de portage de repas de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

6 h. Abbeville, dans les locaux du service de portage de repas. Dans un ballet silencieux, les agents s'affairent. Deux d'entre elles alignent les caisses préparées la veille, vérifient les fiches, remplissent les véhicules frigorifiques. Tout doit être parfait. Une salade composée, un potage, des œufs florentine, épinards-pommes de terre, fromage, semoule au lait sont au menu du jour. La tournée peut commencer.

7h30. Top départ. Les six camionnettes s'éparpillent dans le labyrinthe des routes de l'agglomération. Nous, on embarque sur le parcours n°6, direction la façade maritime. 120 kilomètres seront parcourus, 46 arrêts sont au compteur. Derrière, les caisses sont bien calées, pleines de repas et d'attention. Le moteur du frigo ronronne. Codes d'accès, clés, noms griffonnés sur des fiches sont sur le tableau de bord. On peut s'élancer pour une matinée marathon.



Le mot de l'élue

**Danielle
DUPUY**

Vice
Présidente
en charge
du service
portage de
repas



Je remercie la gentillesse et la fidélité des bénéficiaires et le dévouement de l'équipe portage qui, dans bien des circonstances a montré son attachement au service public.



Le saviez-vous ?

LA PRESTATION EST ACCESSIBLE
DANS LES 43 COMMUNES DE LA
CABS. IL FAUT :

- Être âgé de 70 ans ou plus,
- Ou être en situation de handicap ou connaissant des problèmes de mobilité temporaires ou permanents sans restriction d'âge.

FRÉQUENCE DE TOURNÉE
(modifiable en cas de jours fériés),
ENTRE 8H ET 13H :

- Lundi : portage du repas du lundi,
- Mardi : portage du repas du mardi,
- Mercredi : portage du repas du mercredi,
- Jeudi : portage du repas du jeudi et du vendredi,
- Vendredi : portage du repas du samedi et du dimanche.

RENSEIGNEMENTS :

- Tel : 03 22 23 53 60
- mail : portagederepas@ca-baiedesomme.fr



baiedesommeagglo.fr
ou flashez ce QR code

Les surprises ? On les gère. Une crevaison ? Le garage de la CABS rapplique. Un frigo en panne ? Un autre véhicule prend le relais. Bref, rien ne peut les arrêter.

DES LIENS QUI SE TISSENT

Livrer un repas, c'est bien plus qu'une histoire de calories. "J'ai sauvé une vie", se souvient l'une des agents qu'on accompagne. "Une dame qui m'attendait chaque matin à sa fenêtre ne répondait plus. Après plusieurs tentatives infructueuses, j'ai prévenu les pompiers. Ils l'ont retrouvée évanouie chez elle et m'ont dit que mon appel lui avait sauvé la vie. La famille m'a chaleureusement remerciée".

Au fil des jours, des semaines, des années, un lien se tisse. Certains bénéficiaires parlent peu, d'autres s'accrochent à ces cinq minutes de visite. "On est parfois la seule personne qu'ils voient de la journée. On entre dans leur intimité, on sait où poser le repas, à quelle heure ils dorment, qui garde les clés".

L'été, l'itinéraire change. Trop de touristes, trop de voitures ventouses. "On fait les zones encombrées en premier, sinon, c'est mission impossible". L'expérience parle. Rien ne surprend ces agents, qui connaissent chaque raccourci et chacune des rues des villes et villages qu'ils empruntent. Les livraisons s'enchaînent, les sourires aussi. Le camion se vide progressivement de ses repas.

RETOUR AU BERCAIL, DEMAIN EST DÉJÀ LÀ

12h. Retour au centre. Tableaux de bord remplis, problèmes notés. On trie, on compte, on range. Blouses blanches et charlottes remplacent les vestes de route. Il est déjà temps de préparer la tournée du lendemain. En cuisine, les cuisiniers ont déjà mis en barquette et savamment étiqueté le prochain menu. Les agents se les répartissent minutieusement dans leurs caisses, stockées en chambre froide. Avant de repartir, on donne quelque fois un coup de main à la cantine des écoliers.

13h30. Rideau. Mais à l'aube, le manège reprendra. Pour certains, ce sera juste une nouvelle journée. Pour d'autres, une visite qui peut tout changer.

109 854

repas produits en 2024

537 bénéficiaires
en 2024

6 tournées effectuées
par jour

92300 km

parcourus par les
agents en 2024



TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

comprendre les changements



La facture liée à la gestion des déchets va légèrement augmenter pour certains foyers de la Baie de Somme. Pourquoi ? À quoi sert cette taxe ? Que fait la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme pour limiter l'impact sur votre portefeuille ? Explications.

Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme regroupe des communes aux situations très différentes. Pour financer la collecte et le traitement des ordures ménagères, il existe une taxe partout en France : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Jusqu'à présent, cette taxe variait selon les communes de l'agglomération. Mais pour plus d'équité, la Communauté d'agglomération a décidé de rapprocher progressivement les taux entre les territoires.

CE QUI CHANGE EN 2025

Lors du conseil communautaire du 14 avril, les élus ont voté une évolution des taux :

- **Abbeville** : aucun changement, le taux reste à **14,21 %**,
- **Zone 2** : taux relevé de **12 % à 13 %** (Bailleul, Bellancourt, Bettencourt-Rivière, Bray-les-Mareuil, Cambron, Caours-l'Heure, Citernes, Condé-Folie, Doudelainville, Drucat, Eaucourt-sur-Somme, Epagne-Epagnette, Erondelle, Fontaine-sur-Somme, Frucourt, Grand-Laviers, Hallencourt, Huppy, Liercourt, Limeux, Longpré-Les-Corps-Saints, Mareuil-Caubert, Mérélessart, Neufmoulin, Sorel-en-Vimeu, Vaux-Marquenville, Vauchelles-les-Quesnoy, Wiry-au-Mont, Yonval),
- **Zone 3** : taux relevé de **11 % à 12 %** (Arrest, Boismont, Brutelles, Cayeux-sur-Mer, Estréboeuf, Franleu, Lanchères, Mons-Boubert, Pendé, Saigneville, Saint-Blimont, Saint-Valery-sur-Somme, Vaudricourt)

Pas de hausse brutale donc, mais une montée douce pour tendre vers un taux commun dans les années à venir.

POURQUOI CETTE HAUSSE ?

La gestion des déchets coûte de plus en plus cher. **Et ce n'est pas une décision locale : c'est l'État qui a fortement augmenté la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).** Cette seule taxe est passée de 655 000 € en 2021 à 1,15 million d'euros en 2025 pour notre territoire. Résultat : sans adaptation, la collecte des déchets coûtera 25 % plus cher d'ici 2030.

La CABS a mis en place des économies en supprimant la collecte du verre à domicile dans certaines communes. Mais cela ne suffit pas face à la hausse de la TGAP. La hausse de la TEOM est donc devenue inévitable.

CE QUE FAIT LA CABS POUR LIMITER L'IMPACT

- Mise en place de points de collecte mieux répartis,
- Optimisation des tournées pour réduire les kilomètres et les coûts,
- Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets (car moins de déchets = moins de frais !),
- Harmonisation progressive des taux.

UN PAS VERS PLUS D'ÉQUITÉ

L'objectif à moyen terme est clair : même service, même taux de TEOM pour tous les habitants de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme. Cela veut dire que, quelle que soit votre commune, vous contribuez de façon équitable à un service essentiel pour l'environnement... et la propreté de nos villes et villages.

CONSEILS D'AGGLOMÉRATION : c'est voté !

Au fil des conseils, le territoire affine ses priorités et façonne son avenir. Urbanisme, mobilités, environnement, développement économique : les élus débattent et tranchent sur des dossiers qui façonnent notre quotidien et dessinent la trajectoire collective. Retour sur quelques décisions votées ces dernières semaines.



SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

Vote des taux d'impôts directs locaux 2025

Les taux intercommunaux restent inchangés par rapport à 2024 et sont fixés comme suit :

- Taxe foncier bâti : 2,75 %
- Taxe foncier non bâti : 7,13 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,56 %
- Cotisations foncières des entreprises : 25,82 %

Fixation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025

Le territoire de la CABS est composé de 3 zones de prélèvement de TEOM différentes pour le financement du service public de gestion des déchets (lire p.10).

- Zone 1 : 14,21 % (maintien du taux actuel)
- Zone 2 : 13 %
- Zone 3 : 12 %

Vote du budget principal et des budgets annexes

Évolution des grilles tarifaires des cantines et du périscolaire

Inchangés depuis 2017, les tarifs évoluent face à la hausse des coûts alimentaires : le repas passe à 3 € (il coûte 10 € à la collectivité), la séance périscolaire à 1 €, à partir du 2 mai 2025.

Évolution de la grille tarifaire de la Régie Transport

La grille tarifaire de la régie de transport n'a pas évolué depuis 2019. Une nouvelle tarification est entrée en vigueur le 22 avril. Retrouvez la nouvelle grille tarifaire sur notre site Internet : baiedesommeagglo.fr > rubrique mobilités.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2025

Fin de la plateforme "Baiedesomme-shopping"

Lancée après le confinement de 2020 pour soutenir les commerçants, la plateforme de e-commerce local "Baiedesomme-shopping" cesse son activité en 2025. Elle sera remplacée prochainement par une carte interactive sur le site Internet et l'application de la CABS.

Compétence voirie : mise à jour en cours

Suite aux recommandations de la Chambre régionale des comptes, le règlement et la cartographie des voiries d'intérêt communautaire sont révisés. Les communes devront se prononcer sur cette évolution statutaire.

Cormorans et civelles : vœu pour des mesures urgentes

Pour protéger l'anguille menacée, Pascal Demarthe, président de la CABS, a demandé la reprise du tir de régulation des cormorans et la suspension des prélèvements de civelles.

Retrouvez les comptes-rendus des conseils d'agglomération en scannant le QR code



MAISON DES MARAIS

mémoire vive du territoire



Marc Dallery,
Gestionnaire de la
Maison des Marais
et des sentiers de
randonnée

Quel est votre endroit préféré à la Maison des Marais ?

Je n'ai pas de lieu particulier qui me tient à cœur plus que d'autres, car tout est intéressant ici. Si on est naturaliste et porté par la nature, on va aller vers les marais où il y a beaucoup de sentiers de randonnée. Si on est plus monument, il y a l'église et la crypte de Longpré-les-Corps-Saints, voire la centrale électrique de Long qui est l'une des premières de France à apporter l'électricité communale en 1903.

Quelle activité conseilleriez-vous de faire en priorité ?

Visiter le marais de diverses manières : à pied, en barque, en canoë l'été et faire des sorties à thème sur les chants d'oiseaux. Il y a tant de merveilles et de curiosités cachées pour les non-initiés à découvrir dans ces marais.

L'air est gorgé d'humidité. Ici, à Longpré-les-Corps-Saints, le vent fait clapoter l'eau brune des anciens bassins de tourbage. Au milieu de cette cathédrale de roseaux, la Maison des Marais se dresse, silhouette paisible posée sur l'horizon plat, gardienne des histoires qu'elle porte en son sein.

Marc Dallery, guide passionné et conteur invétéré, en est la voix. Il s'avance sur la berge, esquisse un geste ample vers les marais qui dessinent la vallée de la Somme. "Ici, avant, on extrayait la tourbe. La chaleur du pays, c'était grâce à elle". Il parle comme on souffle sur des braises, ranimant les souvenirs de cette époque où les habitants creusaient la terre humide pour en tirer cette matière noire, combustible des foyers sans bois.

MÉMOIRE D'UN OR NOIR DÉCHU

Les marais de Longpré-les-Corps-Saints n'ont pas toujours été ce paysage lacustre aux reflets de miroir. "À l'origine, c'étaient des pâtures, gorgées d'eau, qui se transformaient au fil des saisons", explique Marc Dallery. Des années durant, l'homme a dompté ces terres pour en extraire la tourbe, une matière fossile formée par la décomposition



Les marchés du vendredi soir

Chaque vendredi soir, le plancher devant la Maison des Marais se transforme en une scène gourmande à ciel ouvert. Paniers en osier à la main, les habitués et les curieux peuvent déambuler entre les étals, humant les effluves de fromages affinés, scrutant la brillance des légumes fraîchement cueillis, échangeant quelques mots avec les producteurs du coin. Ici, pas de bousculade ni de néons criards, juste le chant des oiseaux et le bruissement des roseaux en arrière-plan.



Les visites guidées proposées

- Les chants d'oiseaux (d'avril à mi-juin)
- Les curiosités du marais (d'avril à mi-septembre)
- Au fil de l'eau en canoë (en juillet et jusqu'au 20 août)
- Balade en barque (d'avril jusqu'au 20 août)

Pour plus de renseignements sur les visites guidées, scannez le QR Code



lente des végétaux. "D'avril à septembre, les ouvriers gagnaient leur pain de la terre qu'ils creusaient, coupant la tourbe en longues briques qu'ils faisaient sécher au soleil. L'hiver, c'étaient la pêche et la chasse à la hutte qui rythmaient la vie locale".

"Au XIX^e siècle, c'était l'une des plus grosses exploitations de tourbes d'Europe, raconte-t-il. L'économie locale tourne alors au rythme de l'extraction, ce qui faisait la richesse économique des lieux", jusqu'à ce que le charbon ne vienne souffler la flamme de cette activité ancestrale. Les marais, creusés jusqu'à huit mètres de profondeur à certains endroits, deviennent lentement ce qu'ils sont aujourd'hui : un sanctuaire naturel, refuge d'oiseaux migrateurs et d'espèces rares comme le blongios nain, un héron discret qui niche au milieu des nombreux îlots qui parsèment les marais.

UN ÉCRIN VIVANT POUR CURIEUX ET RÊVERIES

La Maison des Marais, elle, est là pour raconter. Ancienne demeure de pêcheur, elle a traversé le temps avant d'être rachetée par la commune dans les années 2000, puis réhabilitée en 2012 en centre d'interprétation. Désormais

gérée par la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, elle s'impose comme un lieu de transmission et de découverte. On y apprend les secrets des marais, le développement et la relation entre le milieu, la flore et la faune, système symbiotique fragile qui donne cette beauté au lieu mais aussi l'histoire des hommes et femmes qui vivaient au rythme de cette nature domestiquée. Le tout, sous les talents et la mémoire de Marc, véritable homme à tout faire des lieux : guide, ornithologue, gestionnaire administratif, gardien du temple.

Autour, 15 circuits de randonnée serpentent la vallée sur près de 100 kilomètres, offrant des points de vue imprenables sur cette mosaïque aquatique où la nature a repris ses droits. Depuis les hauteurs, vous pourrez voir les formes rectangulaires ou triangulaires de certains marais, façonnés par la main de l'homme au fil des siècles.

Ici, le temps semble suspendu, la brume glisse sur l'eau au petit matin, et le chant des oiseaux résonne comme un écho lointain d'une époque oubliée. Longpré-les-Corps-Saints ne se chauffe plus à la tourbe, mais la flamme de son histoire continue de brûler à la Maison des Marais, pour quiconque voudra bien l'écouter.

GRAND-LAVIERS campagne à portée de ville



Située à quelques kilomètres d'Abbeville et aux portes de la Baie de Somme, la commune de Grand-Laviers est un havre de paix où nature et histoire se mêlent harmonieusement. Avec près de 500 habitants, ce village conserve une identité rurale forte tout en développant des attraits touristiques autour de son patrimoine naturel.



Fiche technique

- ✔ Habitants : 480
- ✔ Nom : Les Laviérois
- ✔ Superficie : 9,5 km²
- ✔ Maire : Christophe Mennesson depuis 2014
- ✔ Lieu remarquable : Réserve ornithologique Baie de Somme Grand-Laviers



Christophe Mennesson,
Maire de
Grand-Laviers

Pouvez-vous nous présenter Grand-Laviers ?

Grand-Laviers est un petit village situé juste à côté d'Abbeville, en direction de la Baie de Somme, avec pas mal de zones humides, notamment à côté du canal de la Somme. Nous avons la chance de disposer de la réserve ornithologique de la Baie de Somme, un site remarquable pour une multitude d'espèces.

Quel est votre lieu préféré au sein de votre commune ?

Le théâtre de verdure, situé au niveau de la réserve ornithologique. C'est un lieu qui est absolument magique et qu'on veut absolument faire vivre. Il est à proximité de la Véloroute et de la Véloroute des oiseaux qui passera par la commune d'ici 2027.

Sur la route reliant Abbeville à la Baie de Somme, Grand-Laviers est un territoire aux multiples atouts. Le village est niché au cœur de la réserve ornithologique Baie de Somme Grand-Laviers, aménagée sur d'anciens bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville. Aujourd'hui, cet espace protégé attire de nombreux oiseaux migrateurs et constitue un site privilégié pour l'observation de la faune et de la flore. Les promeneurs et photographes y trouvent un cadre idéal pour admirer hérons, canards et autres espèces emblématiques des marais picards.

Cet ancien village agricole attire désormais un grand nombre de citoyens en recherche de verdure. "Grand-Laviers est un village prospère au niveau de la population avec l'arrivée de nouveaux habitants, notamment dans le nouveau lotissement situé dans la partie haute du village, souligne Christophe Mennesson, l'édile de la commune. 42 nouvelles maisons y ont été bâties avec l'arrivée des familles. Dans ce lotissement, nous y avons implanté un jardin pédagogique avec des activités pour les enfants et les adultes". Avec un tissu associatif varié, le petit village incarne le charme discret des campagnes picardes, où authenticité et nature offrent un cadre de vie privilégié.



Retrouvez l'interview de
Christophe Mennesson ici



Les échos de la BAIE

De la reconnaissance internationale d'un artisan local à la mise en valeur du patrimoine naturel et historique, les communes de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme ne manquent pas d'actualités. Tour d'horizon de ce début de printemps riche en événements et initiatives locales.

Des vestiges de rhinocéros découverts au Soleil-Levant

Une découverte paléontologique fascinante a eu lieu dans le quartier du Soleil-Levant à Abbeville. Lors de fouilles archéologiques, des restes de rhinocéros vieux de 600 000 ans ont été mis au jour. Les scientifiques ont notamment retrouvé une mâchoire et une partie du crâne de l'animal.

Bientôt un meunier au moulin ?

Le moulin d'Eaucourt-sur-Somme pourrait bientôt rouvrir au grand public et reprendre la production de farine. La municipalité et l'association gestionnaire ont trouvé un candidat pour le poste. Reste plus qu'à obtenir les financements pour finaliser l'embauche.

Premières projections au cinéma

L'espace culturel Pierre Martin d'Hallencourt a intégré la liste officielle des salles de cinéma du Centre National de la Filmographie. Il pourra projeter des nouveaux films récents chaque semaine. Sortez les pop-corn !

Les cabines de plage à Nice

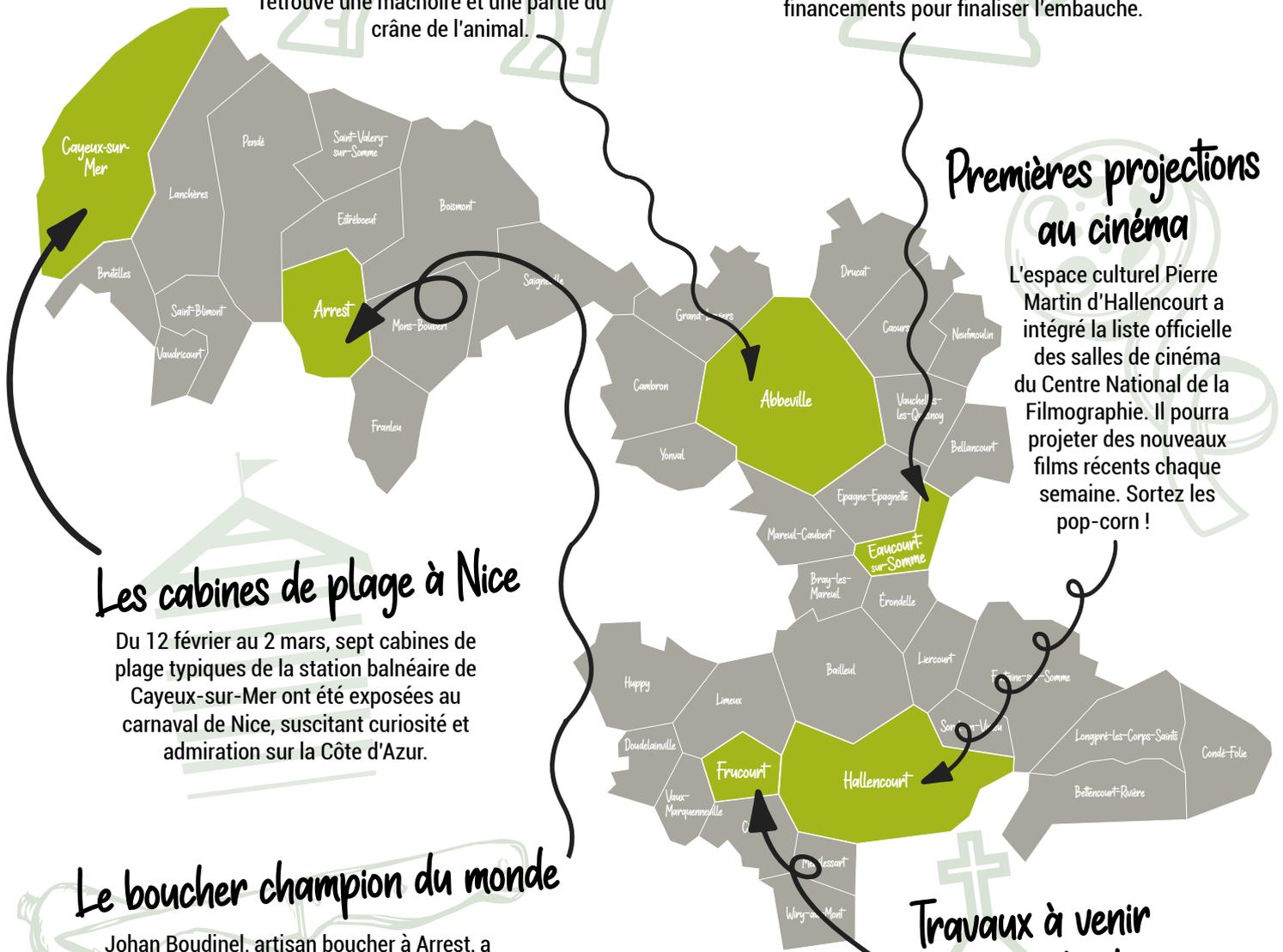
Du 12 février au 2 mars, sept cabines de plage typiques de la station balnéaire de Cayeux-sur-Mer ont été exposées au carnaval de Nice, suscitant curiosité et admiration sur la Côte d'Azur.

Le boucher champion du monde

Johan Boudinel, artisan boucher à Arrest, a décroché le titre de champion du monde de boucherie par équipe lors du *World Butcher's Challenge* qui s'est tenu le 31 mars à Paris. Une belle victoire pour l'équipe de France et l'artisanat local !

Travaux à venir autour de l'église

Des travaux débuteront bientôt à Frucourt autour de l'église : électrification de la cloche, réfection du mouton et aménagements pour améliorer l'accessibilité. La commune a obtenu une subvention du fonds ruralité de la CABS pour financer ces projets.



RETROUVEZ TOUTE L'AGGLO SUR LE WEB

- Agenda
- Actualités
- Infos pratiques
- Podcasts
- Interviews
- Plus proche de vous



Rendez-vous sur ↘



baiedesommeagglo.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



 **Baie de Somme**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Téléchargez l'application

Baie de Somme Agglo

Disponible gratuitement sur

